

DIPLOME DÉLIVRÉ

Diplôme d'Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **Nathalie De GROVE - VALDEYRON**, Maître de Conférences HDR, Université Toulouse 1 Capitole, Chaire Jean Monnet

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des Universités :

Xavier BIOY, UT1 Capitole, Marc BLANQUET, UT1 Capitole ; Cécile LE GAL FONTES, Université de Montpellier ; Alexandra MENDOZA-CAMINADE, UT1 Capitole ; Isabelle POIROT-MAZÈRES, UT1 Capitole ; Florence TABOULET, Université Toulouse III.

Maîtres de Conférences

Jessica EYNARD, UT1 Capitole ; Nathalie DE GROVE VALDEYRON, UT1 Capitole

Professionnels :

Yann FERRARI : Chargé de mission e-Santé, Technopole Castres-Mazamet ;
Patricia GENDELMAN : Directrice des affaires juridiques des laboratoires Pierre Fabre - Toulouse ;
Aurélien MAHALATCHIMY : Chargée de Recherche, CNRS UMR 7318 DICE CERIC - Université d'Aix-Marseille ;
Emmanuelle RIAL SEBBAG : Directrice de recherche - HDR, INSERM UMR 1027 Université Toulouse III

TARIFS 2018/2019

Pour les étudiants : 650 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur

Pour les personnes relevant de la formation continue : 2500 € + droits d'inscription universitaire en vigueur



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



OBJECTIFS

Le **Diplôme d'université en Droit Européen de la Santé et des Produits de Santé** (DESAPS) est une formation complémentaire des formations générales proposées à l'Université Toulouse Capitole. Il relève des actions de la Chaire Jean Monnet en droit européen de la santé et des produits de santé dont Nathalie De Grove-Valdeyron est titulaire.

Il a pour objectif de donner des **compétences complémentaires et une expertise juridique spécifique** non seulement aux étudiants en droit, en médecine et en pharmacie, mais aussi aux professionnels des métiers de la santé, publique et privée, ainsi qu'aux professionnels du droit désireux de se spécialiser dans les domaines de la santé et des produits de santé, appréhendés dans leur dimension européenne.

Les enseignements combinent les apports d'universitaires (enseignants-chercheurs) spécialisés en droit européen, en droit de la santé, et en droit pharmaceutique et de professionnels de grande expérience.



PUBLIC VISE

Ce diplôme s'adresse aux **professionnels en activité** : médecins, cadres de santé, cadres de l'industrie pharmaceutique, juristes spécialisés en droit des produits de santé...

Le Diplôme de Droit Européen - Santé et Produits de Santé, est **également accessible aux étudiants** ayant obtenu un diplôme sanctionnant un niveau bac +3, notamment dans les disciplines du droit, de la médecine et de la pharmacie.



CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature

- Titulaire d'un diplôme de niveau bac +3
- Validation des Acquis Professionnels

Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec les responsables pédagogiques de la formation.

Capacité maximum d'accueil : 20



ORGANISATION

Le cycle de formation représente un volume horaire de **103 heures** (examens inclus). La formation se déroule sur **7 mois, de novembre à mai**.

Afin de concilier formation et activité professionnelle, les enseignements sont assurés **deux jours par mois** (premiers jeudi et vendredi de chaque mois).

Les cours sont organisés à l'Université Toulouse 1 Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel Marty 31000 Toulouse.

DIPLOME DE DROIT EUROPEEN SANTE ET PRODUITS DE SANTE



PROGRAMME

UE1	Cours fondamentaux - 45h ▪ Introduction au droit européen de la santé (1) ▪ Marché intérieur européen de la santé (1) ▪ Enjeux de la qualification des produits de santé (2) ▪ Principes de la sécurité sanitaire dans le domaine des produits de santé (2)	Séminaires spécialisés SANTE (1) - 24h ▪ Santé et nouvelles technologies* ▪ Applications électroniques de la santé et objets connectés* ▪ Télémédecine transnationales et frontalières* ▪ Santé et protection des données* ▪ Biobanques en Europe** ▪ Bioéthique et droit européen** ▪ Innovation en santé** ▪ Expertise scientifiques et conflits d'intérêts**	Séminaires spécialisés MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE (2) - 24h ▪ Règlementation européenne spécifique ▪ Règlementation européenne relative aux cosmétiques ▪ Médicaments falsifiés et commerce en ligne des médicaments ▪ Innovation dans le domaine pharmaceutique ▪ Innovation et propriété intellectuelle ▪ Accès aux médicament dans l'UE ▪ Système européenne de pharmacovigilance ▪ Politique européenne et française de médicaments orphelin
	Méthodologie juridique (optionnel) - 7h		
UE 2	Mémoire de spécialisation Mémoire portant sur un sujet défini conjointement par l'apprenant et un enseignant du diplôme		

Volume horaire global : 103 heures examens compris

Contrôle des connaissances : L'UE 1 est évaluée sur la base d'un exposé-discussion entre l'apprenant et un jury. L'UE 2 est évaluée par la rédaction d'un mémoire. Détails donné en début de session par l'arrêté d'examen



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours en présentiel : cours classiques, séquences d'application, échanges avec des professionnels et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet et accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



PERSONNALISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Le DU DESAPS peut faire l'objet d'une personnalisation du parcours. Les enseignements indiqués en (1) constituent ainsi le parcours « Droit européen de la santé » - 49h, ceux indiqués en (2) le parcours « Droit européen des médicaments et produits de santé » - 44h. Le suivi des deux parcours et la réussite aux examens permet d'obtenir le DU.

En outre, les enseignements indiqués par (*) constituent le cycle de formation ponctuelle « e-santé ». Les enseignements indiqués par (**) constituent le cycle de formation ponctuelle « Droit européen-innovation en santé et éthique ». Ces cycles de formation peuvent être suivis indépendamment du reste des enseignements.

Cette personnalisation des parcours fait l'objet d'une tarification spécifique, nous contacter à ce sujet.



CONTACT FORMATION CONTINUE

Adrien Blazy

Bureau MQ105 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 61 12 86 56 – eslfc@ut-capitole.fr



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

➤ par courriel : eslfc@ut-capitole.fr